

Monsieur le Préfet,

En France environ 16 000 ressortissants européens vivent en situation de grande précarité dans quelques 570 bidonvilles ou squats. A l'échelle de notre département du Val de Marne, notre Collectif Romeurope 94 comptabilise au moins 1500 personnes se trouvant dans cette situation. Ces personnes dans leur majorité souhaitent s'installer durablement sur le territoire et aspirent à s'y intégrer.

L'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles (NOR : TERL1736127) constitue à cet égard un nouvel outil à votre disposition pour mettre en oeuvre à l'échelle du département une véritable politique d'inclusion des personnes vivant en bidonvilles et squats qui, en leur permettant de sortir par le haut, profiterait aussi bien aux premiers concernés qu'aux riverain.e.s des lieux occupés, et plus généralement à l'ensemble des habitants du Val de Marne.

C'est dans cette perspective que notre Collectif Romeurope 94 vous sollicite aujourd'hui en votre qualité de Préfet. En effet, l'instruction gouvernementale du 25 janvier 2018, constatant l'échec de la politique d'expulsions non accompagnées de solutions pour leurs occupant.e.s, reconnaît que des progrès significatifs ont été accomplis dans les territoires où des "actions concertées sur la durée, et visant clairement cet objectif de résorption" ont été mises en oeuvre. L'instruction encourage par conséquent les pouvoirs publics locaux à "mettre en place les moyens pour définir et mettre en oeuvre une stratégie territoriale fixant les objectifs, les priorités, les actions, sur le moyen et le long terme" et demande que les travaux visant l'élaboration de cette stratégie soient engagés au cours du premier semestre 2018.

Cette stratégie doit, comme l'indique l'instruction du 25 janvier 2018, se baser sur un état des lieux de la situation des bidonvilles et des squats, en articulation avec les diagnostics territoriaux, partagés à 360°. Or notre association dispose à cet égard d'une connaissance approfondie des lieux de vie, de leurs occupant.e.s et de leurs problématiques. Aussi nous pourrions légitimement être associés à la réalisation de cet état des lieux.

Sur la base de cet état des lieux, la stratégie mise en place doit "couvrir un large spectre de questions" notamment en termes d'accès aux droits. Là encore, notre association a 18 ans d'expérience dans l'accompagnement des personnes vivant en situation de grande précarité sur notre territoire du Val de Marne. Notre action ainsi que la mobilisation des habitant.e.s de ces lieux ont permis d'aboutir à plusieurs avancées - scolarisation des enfants, domiciliation, inscription au Pôle emploi, travail salarié. Nous serions tout à fait disposés à partager notre connaissance du terrain avec les acteurs impliqués dans la stratégie locale de résorption des bidonvilles, si tant est qu'une dynamique partenariale se mette en place et sous réserve de l'accord des premiers concerné.e.s

En effet, comme l'instruction du 25 janvier 2018 vous y invite, l'élaboration de la stratégie d'action devrait se faire "dans un esprit partenarial, impliquant l'ensemble des services de l'Etat concernés (...) les collectivités locales (...) les départements (...) les régions (...)" ainsi que les associations, opérateurs, bailleurs sociaux et les occupants eux-mêmes". Dans cette perspective, notre association tenait à vous faire savoir que nous serions tout à fait disposés à contribuer à une telle démarche, dans le respect des rôles et des missions de chacun.

Afin de lancer la dynamique, nous vous prions Monsieur le Préfet de bien vouloir organiser prochainement une réunion de lancement du comité de pilotage local de la stratégie territoriale de résorption des bidonvilles, réunissant l'ensemble des acteurs locaux pertinents et d'y convier notre association Romeurope 94

Une telle démarche de votre part confirmerait votre mobilisation dans la lutte contre la grande précarité et l'exclusion et favoriserait certainement l'engagement d'autres acteurs locaux qui pourraient se saisir de cette problématique présente sur notre territoire et que nous ne pouvons continuer à traiter par l'ignorance et l'expulsion.

Après 25 ans de politique coûteuse et inutiles d'expulsions des bidonvilles et alors que l'instruction du 25 janvier fixe un objectif de résorption des bidonvilles à 5 ans, il est grand temps de mettre en mouvement une action publique réfléchie, concertée et en cohérence avec les besoins des personnes concernées.

Nous nous tenons à votre disposition pour poursuivre cet échange et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Aline POUPEL

Pour l'Association "Collectif Romeurope 94"